

déjà proposé un projet presque semblable, et qui fut exécuté par Perrache, longtemps après, c'est-à-dire en 1765. La place que Perrache assignait aux moulins ne semblait point convenable à Delorme, qui prétendait que dans ce local on n'obtiendrait jamais assez de chute pour les faire tourner ; les débats entre eux furent publiques et graves. Delorme donnait des preuves de la justesse de son opinion, un niveau à la main. Perrache, dit M. Dumas, dans son Histoire de l'Académie : « répondait par de l'imagination ; mais les lois immuables qui régissent les éléments ne se prêtent pas aux illusions de l'esprit. » Il est probable que ces moulins ne furent établis le long de la Chaussée Perrache qu'après son entier achèvement, et plusieurs habitants de Lyon se souviennent certainement de les avoir vus dans cette partie de la Ville, il y a quelques années. Il serait difficile, en effet, de ne pas se rappeler l'effet pittoresque que toutes ces usines aux formes variées et capricieuses produisaient le long de cette promenade s'étendant à perte de vue au midi, plantée de très-beaux peupliers, très-fréquentée par les promeneurs et également sillonnée par ces carioles de la Mulatière, d'Oullins et de Saint-Genis, dont les formes et les silhouettes impossibles, les couleurs insaisissables et les attelages éreintés rappelaient à l'envi ces antiques véhicules dont l'illustre artiste Callot nous a donné de si curieux spécimens dans ses œuvres immortelles.

Placés durant le XVI<sup>e</sup> siècle dans la partie du Rhône la plus centrale au point de vue commercial, relégués plus tard au-dessous de la Ville, à la jonction du fleuve et de la Saône, établis ensuite le long de la Chaussée-Perrache, ces moulins destinés à naviguer ainsi à des époques diverses du nord au midi de la cité et encore du midi au nord, occupent aujourd'hui les bords du quai magnifique qui s'étend depuis la place Saint-Clair jusqu'au faubourg de Bresse.